



Secrétariat

IC/Genève/2003/24
14 avril 2003

Distribution :

1 exemplaire par bureau
Missions permanentes et institutions
spécialisées (pour information seulement)

CIRCULAIRE N° 24

Objet : Congé de Pâques - 2003

1. Conformément aux dispositions de l'Appendice B du règlement du personnel applicable à l'Office des Nations unies à Genève et à la disposition 101.3(b) du Règlement du personnel, et comme indiqué dans la IC/Genève/2002/56 du 4 décembre 2002, le vendredi Saint 18 avril et le lundi de Pâques 21 avril 2003, seront fériés.
2. Les services suivants seront fermés du vendredi 18 avril au lundi 21 avril 2003 :
 - Bibliothèque
 - Service médical commun
 - Bureau de poste
 - Cafétéria, bars et restaurant
 - UBS SA
 - Agence de voyages Carlson Wagonlit Travel
 - Comptoir de l'Administration postale des Nations Unies (Porte 6)
 - Kiosques à journaux Naville (Portes 6 et 41)
 - Librairie des Nations Unies (Porte 40)
 - Service d'achats et de commandes des fonctionnaires internationaux (SAFI)
 - Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC)
 - Groupement de prévoyance et d'assurance des fonctionnaires internationaux (GPAFI)
 - Musée philatélique
3. Le Service des visites sera fermé au public et ne recevra que des groupes ayant effectué des réservations.

4. Accès au Palais des Nations :

- Les automobilistes et les piétons pourront accéder au Palais par le portail de Pregny qui restera ouvert en permanence.
- Le portail du Chemin de fer sera fermé du vendredi 18 avril au lundi 21 avril 2003.
- Les piétons munis d'une carte magnétique pourront utiliser les accès suivants :
 - (i) le tourniquet d'accès au portail des Nations
 - (ii) le portillon de la grille sous la voûte
 - (iii) toutes les portes d'entrée aux bâtiments munies d'un lecteur de carte magnétique. Il est rappelé que le volet métallique de la porte 23 sera fermé de minuit à 06h00, comme d'habitude.
- Les fonctionnaires sans carte magnétique sont priés de passer le Portail de Pregny. Il leur sera possible d'accéder ou de quitter les bâtiments par les portes équipées d'un contrôle d'accès en appelant le Centre d'opérations et de contrôle de la sécurité par l'interphone installé à côté des portes pour se faire ouvrir à distance (int. 72900).

5. Une équipe réduite d'agents de la sécurité sera de service aux endroits suivants :

-Palais des Nations

Au centre d'opérations et de contrôle de la sécurité (int. 72900 ou 72902), ainsi qu'au portail de Pregny.

-UNHCR (94, rue de Montbrillant)

Dans le hall d'entrée principal (Tél. : 739 78 00)

-Palais Wilson

A l'entrée du bâtiment (Tél. : 917 93 53)

(Signé) Bertrand **Juppin de Fondaumière**
Directeur de la Division de l'administration